

Rapport n° 1	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 25 juin 2012		Chapitre : Article :

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2011

Conformément à l'article L. 1612-12 du Code général des collectivités territoriales, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2011 sont soumis, pour approbation au Conseil d'administration du SDIS.

Les principales données dégagées par ces documents sont décrites ci-dessous.

En section de fonctionnement, l'exécution de l'exercice 2011 fait apparaître un excédent de 1 118 909,92 €. Cet excédent, cumulé à celui qui a été dégagé en 2010, soit 3 717 595,32 €, donne un résultat de 4 836 505,24 €.

En section d'investissement, l'exécution de l'exercice 2011 fait apparaître un excédent de 295 708,39 €. Cet excédent cumulé à celui qui a été dégagé en 2010 soit 3 839 843,76 €, donne un résultat de 4 135 552,15 €.

L'excédent brut de clôture de l'exercice 2011 est par conséquent de 8 972 057,39 €.

En ce qui concerne les restes à réaliser, il convient de noter qu'en section de fonctionnement, les dépenses engagées non mandatées en 2011 se montent à 1 686 581,60 €. En investissement, les restes à réaliser représentent 4 338 138,24 €, soit un solde négatif de 202 586,09 €.

En tenant compte de ces derniers éléments, le solde de clôture s'élève à 2 947 337,55 €.

Une analyse des données du compte administratif comparées aux prévisions budgétaires permet de dégager les informations suivantes quant au niveau des réalisations :

En section de fonctionnement, le taux de réalisation des dépenses prévues au budget, sur la base des dépenses réelles uniquement et hors dépenses imprévues, est de 90,11 %, 94,03 % si l'on prend en compte les restes à réaliser. Le taux de réalisation des recettes (uniquement les opérations réelles) est de 100,09 %.

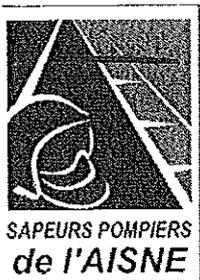
En section d'investissement, le taux d'exécution des dépenses, hors opérations d'ordre également, est de 76,77 % ; il est de 99,19 % lorsque sont intégrés les restes à réaliser. De même, en recettes le taux d'exécution est de 100,36 %.

Les chiffres du compte administratif et du compte de gestion sont en adéquation.

Il vous est proposé de vous prononcer sur le projet de délibération joint en annexe.

Le Président,

Jean-Jacques THOMAS



Délibération n° 1	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 25 juin 2012		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 14
Votants : 13

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 25 juin 2012 à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 5 juin 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Michel CARREAU, Noël GENTEUR représentant Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Thierry THOMAS, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Daniel GARD représentant Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne

PREFECTURE DE L'AISNE

18 JUL. 2012

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin-chef départemental,~~
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
~~M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non-officier,~~
~~M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non-officier.~~

Excusé(s) : Monsieur le Préfet,

MM. Daniel COUNOT, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE donnant pouvoir à Jean-Luc LANOUILH, Patrick DAY, Paul GIROD, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON, Colonel Stephan ANTHONY, Sergent Chef Mickaël MOINAT, Adjudant Chef Denis COUTANT.

Assistaient à la séance : M. Charles COUELLE, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Jean-Noël CANTELLI, Jean-Marc KRIEGER, Philippe MOREAU, Mmes Marylène PIOT, Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2011

Vu le rapport n° 1 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (le Président n'ayant pas pris part au vote), décide d'adopter le compte administratif et le compte de gestion 2011 de l'établissement public SDIS.

Le Président
Jean-Jacques THOMAS